

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                       |  |                            |  |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | Gris machine pâle lustré   | <b>Date de Révision:</b>   | 9/3/2020   |
| <b>Étiquette d'un Produit:</b>        | 5707581838   | <b>Société/Entreprise:</b> | 8/18/2015  |
| <b>Utilisation Recommandée:</b>       | Topcoat/Aerosol  |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des Affaires Réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | 24 Hour Hotline: 847-367-7700  |                            |  |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

27% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|  |      |  |
|--|------|--|
| Aérosol inflammable, catégorie 1         | H222 | Aérosol extrêmement inflammable.   |
| Compressed Gas                           | H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.   |
| Cancérogénicité, catégorie 2             | H351 | Susceptible de provoquer le cancer.  |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, NE | H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
| STOT, exposition répétée, catégorie 2    | H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Irritation Oculaire, catégorie 2A        | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| Allergène cutané, catégorie 1            | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

|           |  |
|-----------|--|
| P210      | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER. |
| P211      | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  |
| P251      | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  |
| P410+P412 | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.   |
| P410+P403 | Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.   |

|                |  |
|----------------|--|
| P201           | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.   |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  |
| P405           | Garder sous clef.  |
| P501           | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.   |
| P271           | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.   |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P312           | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  |
| P403+P233      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P260           | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.   |
| P264           | Se laver les mains soigneusement après manipulation.   |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313      | Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.   |
| P272           | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.   |
| P333+P313      | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.   |
| P321           | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**3. Composition / Informations sur les Ingrédients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>         | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u>   |
|-----------------------------|---------------|-------------|--------------------|----------------------|
| Acétone                     | 67-64-1       | 23          | GHS02-GHS07        | H225-319-332-336     |
| Propane                     | 74-98-6       | 17          | GHS04              | H280                 |
| Acétate de n-Butyle         | 123-86-4      | 16          | GHS02-GHS07        | H226-336             |
| N-Butane                    | 106-97-8      | 8.2         | GHS04              | H280                 |
| Dioxyde de Titane           | 13463-67-7    | 7.9         | Indisponible       | Indisponible         |
| Xylène                      | 1330-20-7     | 4.6         | GHS02-GHS07        | H226-315-319-332     |
| Sulfate de Baryum           | 7727-43-7     | 1.8         | GHS07              | H332                 |
| Ethyl-3-Ethoxypropionate    | 763-69-9      | 1.2         | GHS06              | H331                 |
| Éthylbenzène                | 100-41-4      | 1.1         | GHS02-GHS07-GHS08  | H225-304-332-351-373 |
| Méthyléthylcétoxime         | 96-29-7       | 0.1         | GHS05-GHS06        | H302-312-317-318-331 |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7      | 0.1         | Indisponible       | Indisponible         |

**4. Premiers Secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin. Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un medecin.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction preconises sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulverisee

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -3°C. DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposes `a l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffes.

**Risque special d'incendie et d'explosion (poussiere combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Isoler l'endroit dangereux et empecher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protege d'acceder aux lieux. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contamine, le conteneur et le contenu inutilise conformement aux reglementations locales, etatiques et federales reglements.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Entreposage :** Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Contenu sous pression. Ne pas exposer a la chaleur ni entreposer a des temperatures superieures a 49 degres C (120 degres F). Le produit doit etre stocke dans des recipients hermetiquement fermes et proteges de la chaleur, l'humidite et les matieres etrangeres. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive.

**Conseils sur la manipulation securitaire de la poussiere combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique                | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-----------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Acetone                     | 67-64-1    | 25.0                 | 250 ppm       | 500 ppm        | 1000 ppm     | N.E.             |
| Propane                     | 74-98-6    | 20.0                 | N.E.          | N.E.           | 1000 ppm     | N.E.             |
| Acetate de n-Butyle         | 123-86-4   | 20.0                 | 50 ppm        | 150 ppm        | 150 ppm      | N.E.             |
| N-Butane                    | 106-97-8   | 10.0                 | N.E.          | 1000 ppm       | N.E.         | N.E.             |
| Dioxyde de Titane           | 13463-67-7 | 10.0                 | 10 mg/m3      | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Xylène                      | 1330-20-7  | 5.0                  | 100 ppm       | 150 ppm        | 100 ppm      | N.E.             |
| Sulfate de Baryum           | 7727-43-7  | 5.0                  | 5 mg/m3       | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Ethyl-3-Ethoxypropionate    | 763-69-9   | 5.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Ethylbenzène                | 100-41-4   | 5.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Méthyléthylcétoxime         | 96-29-7    | 1.0                  | 10 ppm        | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7   | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

**Protection individuelle**

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéropartées dépassent des limites d'exposition.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                     |                             |   |               |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---------------|
| <b>Apparence:</b>                   | Jet en brume                | <b>État Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant            | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Gravité spécifique:</b>          | 0.819                       | <b>pH:</b>                                  | N.A.          |
| <b>Point de Congélation, °C:</b>    | Non Déterminé               | <b>Viscosité:</b>                           | Non Déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Pue                         | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non Déterminé |
| <b>Temp. de Décomposition, °C:</b>  | Non Déterminé               | <b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>         | 1.0 - 13.0    |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -37 - 537                   | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | -96           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion      | <b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b> | Non Déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus rapidement que l'Éther | <b>Pression de Vapeur:</b>                  | Non Déterminé |
| <b>Densité de Vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air        |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation cutanée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Nocif si ingère.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des

animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Peut causer des troubles du système nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>         | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 67-64-1       | Acétone                     | 5800 mg/kg Rat             | >15700 mg/kg Rabbit          | 50.1 mg/L Rat      |
| 123-86-4      | Acétate de n-Butyle         | 10768 mg/kg Rat            | >17600 mg/kg Rabbit          | > 21 mg/L Rat      |
| 106-97-8      | N-Butane                    | N.E.                       | N.E.                         | 658 mg/L Rat       |
| 13463-67-7    | Dioxyde de Titane           | >10000 mg/kg Rat           | 2500 mg/kg                   | N.E.               |
| 1330-20-7     | Xylène                      | 3500 mg/kg Rat             | >4350 mg/kg Rabbit           | 29.08 mg/L Rat     |
| 7727-43-7     | Sulfate de Baryum           | 307000 mg/kg Rat           | N.E.                         | N.E.               |
| 763-69-9      | Ethyl-3-Ethoxypropionate    | 5000 mg/kg Rat             | >9500 mg/kg Rabbit           | >5.96 mg/L Rat     |
| 100-41-4      | Éthylbenzène                | 3500 mg/kg Rat             | 15400 mg/kg Rabbit           | 17.4 mg/L Rat      |
| 96-29-7       | Méthyléthylcétoxime         | 930 mg/kg Rat              | 1100 mg/kg Rabbit            | >4.83 mg/L Rat     |
| 136-52-7      | Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | N.E.                       | >5000 mg/kg Rabbit           | N.E.               |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinerez pas les récipients fermés. Ce produit comme fourni est défini par USEPA comme déchet dangereux inflammable. Débarassez-vous de la portion non utilisée du produit comme déchet dangereux (D001) selon le règlement fédéral, local, et de l'état.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                            | <u>National (USDOT)</u>                     | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|----------------------------|---|-----------------------------|----------------------|------------------------------|
| <b>Numéro UN:</b>          | N.A.  | 1950                        | 1950                 | N.A.                         |
| <b>Nom UN:</b>             | Paint and Related Spray Products in Ltd Qty | Aérosol, inflammable        | Aerosols, flammable  | Aérosol, inflammable         |
| <b>Classe de danger :</b>  | N.A.  | 2                           | 2.1                  | N.A.                         |
| <b>Groupe d'emballage:</b> | N.A.  | N.A.                        | N.A.                 | N.A.                         |
| <b>Quantité Limitée:</b>   | Oui   | Oui                         | Oui                  | Oui                          |

## 15. Informations Réglementaires

**Réglementations Fédérales Américaines:**

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gas under pressure, Cancérogénicité, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u>         | <u>N° CAS</u> |
|-----------------------------|---------------|
| Xylène                      | 1330-20-7     |
| Éthylbenzène                | 100-41-4      |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7      |

### Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

## Réglementations des États Américains:

### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

**Attention:** Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## 16. Autres Informations

### Evaluations HMIS

Santé: 2\* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

### Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 532 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 9/3/2020

MOTIF DE LA RÉVISION: Description de la Révision Modifiée  
 Modification de la Composition du Produit  
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):  
 02 - Identification des Dangers  
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 16 - Autres Informations  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.